

Symposium : L'usage prudent du « toucher » dans la relation d'aide

Chair : DEMASURE, Karlijn, PhD, Université Saint-Paul

Dans ce colloque, nous proposons d'aborder la question du toucher à partir de différentes perspectives : anthropologique, philosophique, psychologique et spirituelle. Dans le travail de conseiller ou de psychothérapeute, les professionnels sont amenés à serrer des mains, à poser une main sur une épaule pour réconforter, à « toucher » le corps de l'autre, mais un geste peut prendre différentes dimensions pour des personnes qui ont connu des transgressions de frontières. Celles-ci ont des conséquences sur la psyché, le corps mais aussi l'âme d'une personne. Après une présentation philosophique sur la place du « toucher » et sur l'impact de ses transgressions, la notion du toucher sera successivement abordée, à partir du travail auprès des victimes d'abus sexuel, et ensuite à partir du travail auprès des personnes qui ont commis un abus de nature sexuel. Les intervenants apporteront leur expérience internationale et partageront le fruit de leurs recherches universitaires et cliniques sur la relation d'aide auprès des victimes et de personnes ayant abusé sexuellement.

Le toucher interdit et la culpabilité

DEMASURE, Karlijn, PhD, Université Saint-Paul

L'inceste, et par extension, l'abus sexuel (des enfants), est un toucher interdit qui est fondamentalement lié au vécu de la transgression du tabou. Par cet acte, la victime entre dans le règne de la terreur, ce qui est le domaine du tabou. La culpabilité que vit la victime d'abus sexuel ne se situe pas au niveau de la transgression individuelle qui implique une responsabilité morale, mais au domaine archaïque de la faute. La faute est le mal qui correspond au domaine du tabou qui ne distingue pas encore entre un acte volontaire et involontaire ni entre la honte et la culpabilité (Ricoeur, 1960). La transgression du tabou, du "sacré" mène à la souillure. La victime d'abus veut se débarrasser de cette impureté causée par un toucher sexuel qu'elle n'a pas voulu. La transgression du tabou par le toucher interdit mène aussi à l'interprétation de l'abus comme punition. (Lévy-Bruhl, 1931). Sexualité, honte, impureté, culpabilité et punition risquent alors d'être vécues comme intrinsèquement liées.

Transgressions de frontières et styles d'attachement: Oser faire confiance, après le toucher abusif

MALETTE, Judith, PhD. C.Psych, Université Saint-Paul

Il est reconnu que l'abus sexuel engendre une souffrance émotionnelle et cognitive (Rosenbloom & Williams, 2010). Le toucher, le regard coercitif, associés à l'abus sexuel, transgressent les frontières du corps de la personne qui les subit. Cette souffrance, infligée au corps, l'outrepasse et devient émotionnelle, cognitive, et nous en soulevons la possibilité, souffrance spirituelle. Nous explorerons donc comment l'abus peut s'apparenter à une trahison de confiance qui risque d'affecter/infester l'image de soi et les liens d'attachement à autrui et au Tout-Autre, que Celui-ci soit Dieu ou toute entité spirituelle permettant à la personne d'attribuer un sens à son vécu. Dans un premier temps, nous décrirons les styles d'attachement vécus à l'enfance et à l'âge adulte (Cassidy & Shaver, 2010). Puis, nous verrons comment les styles d'attachement au Tout-Autre s'inscrivent en continuité (hypothèse de la correspondance) ou en opposition (hypothèse de la compensation) avec ceux vécus avec des personnes humaines (Kirkpatrick & Shaver, 1992 ; Rizzuto, 2007). Enfin, nous proposerons des pistes de réponses et de traitement, à la fois psychologiques et spirituelles, aux questions suivantes : pourquoi, puis comment, faire confiance, après avoir été abusé sexuellement. Nous présenterons une courte histoire de cas afin d'illustrer notre propos.